# **ASSURANCES SANTÉ ET HABITATION**

# ■ ASSURANCE SANTÉ 1 MOIS OFFERT(1)

Les frais de santé non remboursés par la Sécurité sociale peuvent représenter un poids dans votre budget.

C'est pourquoi la Caisse d'Epargne a concu Garanties Santé<sup>(2)</sup>. la complémentaire santé qui, à partir de 14,99 €/mois(3), permet :

- de ne pas avancer de frais grâce au tiers payant gratuit (auprès des professionnels acceptant ce service).
- d'être remboursé des frais de santé en 48 h dès réception du dossier complet.

### ASSURANCE HABITATION

# 1 MOIS OFFERT(4)

Lorsque l'on est locataire, assurer son logement est obligatoire et permet d'être dédommagé en cas de sinistre garanti.

L'assurance multirisque habitation Assur'Toit<sup>(2)</sup> propose pour les moins de 30 ans des formules à partir de 6,96 €/mois (5) avec toutes les garanties essentielles : responsabilité civile, incendie, dégâts des eaux, mais aussi vol, rééquipement à neuf des biens multimédias de moins de 3 ans en cas de vol, SOS serrurerie<sup>(6)</sup>...

Et en plus, vous pouvez bénéficier d'une réduction de -10 % si l'un de vos parents détient un contrat multirisque habitation à la Caisse d'Eparque pour sa résidence principale.

(1) Offre valable pour toute nouvelle adhésion du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la cotisation (hors assistance) pour toute nouvelle adhésion d'un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1, valable uniquement sur la première année de cotisation.

(2) Garanties Santé et Assur'Toit sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris et distribués par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738; www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(3) Tarif en vigueur au 01/04/2018 pour un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1 pour les moins de 20 ans (hors Alsace Moselle à 9,25 euros / mois).

(4) Offre valable pour toute nouvelle souscription du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la prime pour toute nouvelle souscription d'un contrat Assur'Toit Version Jeunes Formule 1, valable uniquement sur la première année de cotisation.

(5) Tarif en vigueur au 01/04/2018 pour une franchise à 260 euros.

(6) Prestations d'assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE: Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le n° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.



Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles consultable ou à tout moment sur notre site internet: www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030 ou sur simple demande auprès de votre agence. Coordonnées du Délégué à la Protection de Données : Délégué à la Protection de Données - 5, Parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ ; e-mail : delegue-protection-donnees@celca.caisse-epargne.fr

Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne. Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier. Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 446 876 700 euros. Siège social: 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ - 775 618 622 RCS METZ. Intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.





# Être dans le coup, ça n'a pas de coût.

Offres spéciales Jeunes



# **BOUQUET LIBERTÉ**

# UNE OFFRE BANCAIRE MODULABLE SELON VOTRE ÂGE ET VOS BESOINS.

- Des services bancaires essentiels
  - Une carte bancaire(1) utilisable dans le monde entier
  - Une autorisation de découvert<sup>(2)</sup>
  - Une assurance en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement(3)
  - Un accès à la consultation et gestion de vos comptes à distance
- Vous choisissez ensuite les services complémentaires qui vous conviennent.

### **OFFRES EXCEPTIONNELLES!**

- 12-25 ans: votre Carte Visa Classic gratuite pendant 1 an<sup>(4)</sup> (Visa Sensea pour les mineurs de moins de 16 ans<sup>(5)</sup>)
- 18-25 ans : votre Carte Visa Premier à 1€/mois pendant 1 an<sup>(6)</sup>

PENDANT 2 ANS POUR LES CANDIDATS OU DIPLÔMÉS<sup>(7)</sup>

### SPÉCIAL BACHELIER(8)

Pour toute mention la Caisse d'Epargne vous récompense :

- Mention Assez Bien → 40 € offerts en bons d'achat<sup>(8)</sup>
- Mention Bien → 80 € offerts en bons d'achat<sup>(8)</sup>
- Mention Très Bien → 160 € offerts en bons d'achat(8)

Bons d'achats valables chez + de 200 e-commerçants:



Parrot



BIRCHBOX+ ...

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne. (2) Dans la limite du montant défini par votre Caisse d'Epargne et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent éxéder chacune 30 jours consécutris, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. Non commercialisé auprès des mineurs. (3) Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° 8 305 663 860, avant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris Gedex 13 et distribué par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N°07 004 738, www.oriasir. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations. (4) Offre réservée aux 12-25 ans, valable du 02/05/2018 au 31/12/2018 pour toute 1 les souscription à un Bouquet Liberté avec la Carte Visa Classic ou Visa Sensea, nors services complémentaires. Coût du Bouquet Liberté au 10/4/2018 avec Visa Classic ou Visa Sensea : 8,80€/mois (1€/mois pour les 12-17 ans), réduction de 75% pour les 18-21 ans et de 50% pour les 22-25 ans sur le tarif de base. Sous réserve de l'acceptation de votre dossier. (5) Sous réserve de l'acced des représentants légaux. (6) Offre réservée aux 18-25 ans, valable du 02/05/2018 au 31/10/2018 pour toute 1 vers visa Premier, hors services complémentaires. Coût du Bouquet Liberté au 01/04/2018 avec Visa Classic ou Visa Classic ou Visa Sensea et use de 1 acceptation de votre dossier. Service non commercialisé auprès des mineurs. (7) Offre dentique au (4) et (6) valable pour une durée de 2 ans, hors carte Sensea et jusqu'à 21 ans, réservée aux candidats et étudiants diplômés d'un CAP, d'un BEP, ou d'un Baccalauréat (Général, Professionnel ou Technologique) avec mention (Assez Bien, Bien ou Très Bien) dagés au minimimum de 16 ans sur présentation d'un justificatif 2018 valide et sous réserve d'acceptation de vot

Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,90 %. Montant total dû par l'emprunteur : 10 184,64 €.

Mensualités : 212,18 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



# **CRÉDIT JEUNES ÉTUDIANTS & APPRENTIS**

### **■ ÉTUDIANTS ET APPRENTIS**

La Caisse d'Epargne vous propose un crédit à 0,90 % TAEG fixe pour financer les frais liés à vos études ou votre apprentissage : frais de scolarité, ordinateur, logement, voiture...

Exemple : pour un Prêt Personnel <sup>(2)</sup> de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,9 %, 48 mensualités de 212,18 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,5 € par mois <sup>(3)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 120 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,59 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 184,64 €. Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

#### **JEUNES ACTIFS**

La Caisse d'Epargne vous propose de nombreuses offres de prêt adaptées à votre situation. Renseignez-vous en agence.

(1) Offre valable du 02/05/18 au 31/10/18 pour les personnes âgées de 18 à 28 ans dans les Caisses d'Epargne participant à l'opération. (2) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'épargne et après expiration du délai de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller. Somme maximum empruntée : 60 000 euros pour les étudiants et 45 000 euros pour les apprentis. (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrats d'assurance de CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances.

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, en vous adressant au Service Relations Clientèle à l'adresses suivante: 5 parvis des Droits de l'Homme 57000 METZ.